



MINISTERIO DE LA PRESIDENCIA
SECRETARÍA DE ESTADO DE COMUNICACIÓN



SOMMET EUROMÉDITERRANÉEN DE BARCELONE (27 et 28 de novembre 2005)

A l'occasion de la tenue du **Sommet Euroméditerranéen de Barcelone**, les **27 et 28 novembre à Barcelone**, les médias sont informés que pour réaliser la **couverture de l'événement**, ils devront **être accrédités avant le 18 novembre à 18 heures**.

1) ACCRÉDITATIONS

Les demandes d'accréditation peuvent être adressées par courrier électronique ou par courrier postal et doivent comporter les informations suivantes :

a) Informations sur le journaliste: carte d'identité/passeport/NIE (numéro d'identification des étrangers), nom, prénom, date et lieu de naissance, numéro de téléphone portable et adresse mail.

b) Information sur le média: nom du média, genre de média (agence, journal, radio, TV, revue, autre), pays, adresse postale, téléphone, courrier électronique, page web et fonction du demandeur (graphiste, rédacteur, producteur, technicien, chargé de la logistique).

c) Ces informations devront être accompagnées **d'une photographie**.

Les demandes par **courrier électronique** doivent être adressées à prensa.euromed@mpr.es et accompagnées d'une **photographie en couleur**, format passeport et en fichier JPG.

Les demandes transmises par **courrier postal** devront comporter une **photographie en couleur**, format passeport, et seront adressées à:

Acreditaciones Cumbre Euromediterránea
Secretaría de Estado de Comunicación
Dirección General de Información Internacional
Complejo de la Moncloa, 28071-Madrid.

Communiqué



MINISTERIO DE LA PRESIDENCIA
SECRETARÍA DE ESTADO DE COMUNICACIÓN

Pour toute information ou renseignement concernant le Sommet, on peut s'adresser aux **numéros de téléphone** suivants :

00 34 91 321 **40 81**

00 34 91 321 **40 67**

L'adresse de la page web du Sommet euroméditerranéen de Barcelone sera communiquée prochainement. On y trouvera des informations relatives au Sommet et il sera possible d'y effectuer des demandes d'accréditation on-line.

2) HÉBERGEMENT

Une fois réalisée la demande d'accréditation, les journalistes intéressés pourront accéder à la centrale de réservation hôtelière à travers la page web suivante : <http://www.barcelobusiness.com/paginas/icc/promociones/euromed/>, et à partir de laquelle il leur sera possible de réserver une chambre.

3) VISAS

Il est rappelé aux ressortissants des pays qui ont besoin d'un **visa pour entrer en Espagne**, conformément aux normes de l'Union européenne, qu'ils doivent **le demander dans un délai suffisant pour que le poste consulaire puisse le délivrer.**

Madrid, le 20 octobre 2005